

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA AGRICOLE du Doubs - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité produit de la filière bois - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA AGRICOLE du Doubs - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité produit de la filière bois - en apprentissage (3569)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA AGRICOLE du Doubs - BTS - Agricole - Technico-commercial - Spécialité produit de la filière bois - en apprentissage (3569)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	42	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Ensemble des notes de 1ère et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations	Appréciations de l'équipe pédagogique de 1ère et terminale	Important
Savoir-être	Implication, travail fourni	Appréciations des bulletins de 1ère et terminale	Essentiel
	Participation en cours, aisance relationnelle	Appréciations des bulletins de 1ère et terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel argumenté	Lettre de motivation et participation aux Portes Ouvertes de l'établissement	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêt	Engagement personnel dans activités diverses	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critères éliminatoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont examinés un par un par le(s) responsable(s) de formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Prenez le temps d'argumenter votre projet professionnel en mettant en évidence les expériences déjà vécues dans le secteur d'activité et en faisant le lien avec la formation.

Signature :

Michel GUYOT,

Chef d'établissement de l'établissement CFA

AGRICOLE du Doubs